

Intervention de Pascal Charmot Budget primitif 2016

Vous l'aurez compris, l'orientation prise dans le budget 2016 est de réaliser de véritables économies dans le fonctionnement pour nourrir l'investissement dont le monde économique a tant besoin. Nous poursuivons ainsi dans le droit fil de 2015.

Concernant ces économies, il s'agit d'une stratégie structurelle que nous mettons en œuvre. Nous devons y travailler sur le moyen terme à minima. Cela est appelé à se répéter pour les années suivantes et nécessite le passage en revue des différentes politiques publiques de la commune. Recourir à l'expertise, aux capacités du secteur privé pour assurer des services de façon plus efficiente et plus économe que peut le faire la collectivité, c'est un choix que nous avons fait et que nous sommes prêts à refaire. Pour autant, nous devons voir comment nos organisations peuvent évoluer pour faire avec nos moyens s'ils ne sont pas optimisés. Un autre levier sur lequel il est indispensable d'agir, c'est celui de l'absentéisme. Il est en baisse depuis deux ans en nombre de jours mais des ajustements sont encore possibles pour continuer dans cette voie.

Ce n'est pas de gaité de cœur. Je sais que des avis différents s'expriment sur le cap choisi, ici notamment dans l'opposition, élus socialistes en tête, pour dire que les efforts demandés ne sont pas nécessaires, que nous avons assez de marges de manœuvre et suffisamment de recettes.

Je m'interroge sur leur motivation et plus encore sur leur perception de la réalité de la situation de notre économie et des finances publiques en général. Nous avons une des dépenses publiques la plus élevée du monde, nous avons un des taux de chômage le plus élevé des pays développés. Il y a vraiment un moment où il va falloir que tous nous prenions en compte cette réalité. Quand on voit la difficulté de notre industrie à conserver sa compétitivité, il nous revient, à notre modeste niveau, de contribuer à son maintien en n'alourdissant pas le poids de la dépense publique, en rationalisant nos pratiques, en mutualisant nos moyens et en nous recentrant sur nos priorités.

Pour la commune, nous perdrons en cumul d'ici 2020 2.2 millions d'euros de dotation globale de fonctionnement sous l'effet conjugué de la baisse initiée en 2014 et de la réforme prévue en 2017. Ainsi, à partir de 2020 le montant de la DGF serait in fine amputé de 75% pour ne représenter que 500 000€, voire 600 000€ alors qu'il était de 2M€ en 2013.

Le Président de la Commission d'évaluation de la baisse des dotations de l'Etat, député socialiste au demeurant, disait dans la Gazette du 14 septembre 2015 : *« Cette contrainte doit permettre de réinterroger le fonctionnement du service public, son dimensionnement, sa pertinence, son efficacité. Ce sont des questions essentielles. De plus, l'intercommunalité génère des surcoûts quand elle repose sur un système bâtard avec des transferts de compétence inachevés, comme c'est trop souvent le cas dans les communautés de communes. »*

Face à ces difficultés, certaines collectivités préfèrent se reposer sur le contribuable qu'il soit personne privée ou entreprise, et augmentent la pression fiscale. La ville de Lyon l'an dernier et la Métropole aussi avec G. Collomb. Nous ne le ferons pas à Tassin la Demi-Lune. C'est notre engagement. Cela a des conséquences, que nous assumons. Des conséquences comprises par ceux qui nous ont élus et je crois aussi par une large majorité de Tassilunois.

Cela nous porte inéluctablement à repenser l'exercice des politiques publiques entre les villes et l'intercommunalité. Pour nous avec la Métropole, laquelle continue de faire supporter la gestion de certaines de ses compétences par les communes sans les compenser financièrement. Par exemple la police de la voirie depuis 2015.

Dans le même temps que les dotations baissent, des dépenses contraintes par le cadre réglementaire progressent comme par exemple la contribution de la ville versée à la Métropole au titre du FPIC qui augmente de 85 000€ soit quasiment 80% de hausse en 2016 par rapport à 2015. C'est plus que ce que la Métropole verse à la ville via le fonds d'intervention communal (FIC) pour les petits travaux de voirie qui n'est que de 70 000€. Où est l'équilibre ? Où est la justification de l'effort ? Que pouvons-nous attendre en retour ? Au titre de la PPI nous n'avons toujours aucun budget précis et aucun calendrier concret de mise en chantier. C'est incompréhensible.

Enfin, pour terminer, un mot sur la dette puisque, à partir du moment où nous avons décidé de maintenir un haut niveau d'investissement, la ville va emprunter et c'est sur ce point que le delta va se faire pour équilibrer nos recettes d'investissement.

Même si nous pouvons tous souhaiter un retournement favorable de la conjoncture économique qui nous permettrait de retrouver des recettes supplémentaires, nous savons tous que nous n'en voyons pas l'ombre du début du commencement. C'est donc vers une maîtrise de la dépense que vont devoir porter les efforts. Des efforts auxquels tous les partenaires de la ville sont associés même à leur regret pour certains comme les associations, aux côtés desquelles la ville reste toutefois très présente. Si nous ne voulons pas hypothéquer l'avenir, les décisions difficiles se prennent maintenant. Le fait que Tassin la Demi-Lune soit citée par CANOL, association de contribuables, comme ville la mieux gérée de sa strate dans le Rhône nous conforte dans nos choix et valide les efforts consentis par tous.

C'est un budget primitif. Il demandera beaucoup de rigueur d'application. Il n'est toutefois pas impossible de faire bouger les lignes à la marge pour peu que l'on reste dans l'objectif de stabilité par rapport au BP 2015. Je terminerai en remerciant les services et les élus pour le travail important et difficile de préparation de ce budget 2016 qui nous a paru préférable de voter avec un léger décalage du fait du contexte rappelé tout au long de nos échanges et lors du débat d'orientations budgétaires.